

DISSOLUTION, MISE EN SOMMEIL, CLÔTURE DE LIQUIDATION, ABSORPTION/FUSION

- Le formulaire de déclaration de modification (M2)* complété, daté et signé (Cerfa n° 11682*03)
- Le formulaire de déclaration de liquidation d'une société (M4)* complété, daté et signé (Cerfa n°11685*02)

Identification société

- Procès-Verbal décidant la dissolution, en double exemplaire
- Procès-Verbal d'assemblée générale extraordinaire prononçant la clôture de liquidation de la société en double exemplaire enregistré si boni
- Un exemplaire du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire ayant approuvé la fusion transfrontalière et constaté la dissolution sans liquidation de la société, timbré et enregistré à la recette des impôts ; cette assemblée se réunit normalement après l'assemblée générale de la société absorbante.
- Un exemplaire de l'acte de la société absorbante constatant la réalisation définitive de la fusion transfrontalière, traduit le cas échéant en Français et certifié conforme.
- Un exemplaire de la déclaration de conformité récapitulant tous les actes et formalités établis en vue de la réalisation de la fusion, daté et signé par les parties.
- Un exemplaire certifié conforme du pouvoir donné aux personnes ayant signé la déclaration de conformité pour la société française.
- Dissolution / Clôture : Avis de parution dans un Journal d'Annonces Légales (un avis de dissolution et un avis de clôture) en double exemplaire
- Un exemplaire des comptes de clôture de liquidation certifiés par le Liquidateur
- Pouvoir, si le liquidateur n'est pas le gérant ([Voir modèle](#)) *
- Justificatif d'identité du mandataire (CNI, Passeport, carte de résident, titre de séjour) en cours de validité

Dirigeants

- Justificatif d'identité en double exemplaire (CNI, Passeport, carte de résident, titre de séjour) en cours de validité :
 - Français, Suisses, ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen : Carte nationale d'identité en cours de validité avec traduction, le cas échéant ou Passeport en cours de validité avec traduction, le cas échéant.
 - Ressortissants Pays tiers résidant en France : Carte de résident (validité 10 ans) ou Carte de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale ou Titre de séjour en cours de validité avec mention "vie privée et familiale"

- Ressortissants Algériens : Titre de séjour en cours de validité avec mention "vie privée et familiale" ou Passeport en cours de validité avec visa « D » longue durée ou Récépissé du service des étrangers de la Préfecture, permettant l'immatriculation provisoire au RCS sur requête
- Andorrans, Monégasques : Titre de séjour en cours de validité avec mention "vie privée et familiale"

Etablissement

Vente de fonds :

- Copie en double exemplaire de l'acte de vente enregistré par les Impôts et certifié conforme par le déclarant + Parution de publicité dans un JAL

Location - Gérance :

- Copie en double exemplaire du contrat de résiliation de la location + Parution de publicité dans un JAL

Héritage, Partage, Donation :

- Copie en double exemplaire de l'acte
NB : Si Héritage sans partage ni licitation : Acte de notoriété ou intitulé d'inventaire

Autres cas :

- Aucun Justificatif

Autres Documents

- KBis original daté de moins de trois mois
- Carte Professionnelle artisanale
- Carte Ambulant

Autres documents :

*** Les modèles vous sont fournis lorsque vous vous présentez dans les bureaux de la CMAR PACA afin d'effectuer votre formalité**

Libellé de la prestation	Tarif CMAR *		Tarif Greffes
Dissolution SANS poursuite d'activité	35,00 €		192,01 €
Dissolution AVEC poursuite d'activité	90,00 €		
Mise en sommeil	Sans maintien au RM	35,00 €	178,08 €
	Si demande de maintien au RM	90,00 €	13,93 €
Clôture de Liquidation	35,00 €		

* voir détail sur grille tarifaire diffusée dans nos locaux ou sur notre site.